



RAPPORT ANNUEL

2016-17



Table des matières

2

Qui nous sommes

3

Conseil d'administration
de l'ICA

4

Rapport du président

5

Rapport du directeur
général

6

L'ICA en nombres

7

Rapport de la Direction
de l'admissibilité et de la
formation

8

Rapport de la
Direction des relations
internationales

9

Rapport de la Direction
des services aux
membres

10

Domaines de pratique
des membres de l'ICA

11

Rapport de la Direction
de la pratique actuarielle

12

Rapport de la
Commission de
déontologie

13

Rapport du secrétaire-
trésorier

13

Répartition des
FICA selon le type
d'employeur

15

Lauréats des prix aux
bénévoles 2016

16

Où les membres de l'ICA
travaillent

18

États financiers résumés

Qui nous sommes

2 L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme bilingue national et le porte-parole de la profession actuarielle au Canada. Ses plus de 5 000 membres se vouent à fournir des services et des conseils actuariels de la plus haute qualité. L'Institut place l'intérêt public avant les besoins de la profession et de ses membres.

Vision : La sécurité financière des Canadiens.

Mission : À titre de porte-parole bilingue de la profession actuarielle au Canada, nous assurons le progrès de la science actuarielle et de ses applications au profit du bien-être de la société.

Les valeurs suivantes façonnent nos attitudes et influencent notre éthique professionnelle :

Intégrité : Nous sommes des professionnels honnêtes et responsables; nous veillons au respect de principes éthiques stricts. Nous recourons à notre expertise, à nos normes rigoureuses et à notre objectivité pour assurer la prestation de conseils et de services actuariels de la plus haute qualité.

Communauté : Nous faisons passer l'intérêt public avant nos propres intérêts. Nos processus sont transparents et le bénévolat se situe au cœur de nos activités.

Avancement : Nous sommes engagés à prouver la valeur de la gestion efficace du risque. Nous recourons à l'innovation pour assurer le progrès de la science actuarielle et de ses applications.

Conseil d'administration de l'ICA



Dave Dickson
B.Sc.Act., FICA
Président



Sharon Giffen
B.Math, FICA, FSA
Présidente désignée



Rob Stapleford
B.A., FICA, FSA
Président sortant



John Dark
B.Math., FICA, FSA
Secrétaire-trésorier



Barbara Addie
B.Math, FICA, FCAS



Patrick Chamberland
B.Sc.Act., FICA,
FSA, CFA



David Congram
FICA, FIA, ASA



Alan Cooke
B.A., FICA, FSA,
MAAA



Claude Ferguson
B.Sc.Act., FICA, FSA



Minaz Lalani
B.Sc., FICA, FSA,
CERA, FCA



Richard Gauthier
B.Sc.Act., FICA,
FCAS



Pierre-Yves Julien
B.Sc., FICA, FSA



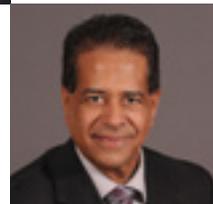
Denise Lang
B.Sc.Act., FICA, FSA



Karen Lockridge
B.Sc., FICA, FSA



Marc Tardif
B.Sc.Act, FICA, FSA



Jason Vary
B.Math., FICA, FSA



Pierre Dionne
B.Sc., FICA, FCAS
(président, Direction
de la pratique
actuarielle; membre
d'office)



Marie-Hélène Malenfant
B.Sc.Act., FICA, FSA
(présidente,
Direction des
services aux
membres; membre
d'office)



A. David Pelletier
B.Sc., FICA, FSA
(président, Direction
des relations
internationales;
membre d'office)



Rémi Villeneuve
B.Sc.Act., FICA, FSA
(président, Direction
de l'admissibilité
et de la formation;
membre d'office)



Michel Simard
Directeur général
(membre d'office)



Rapport du président

Dave Dickson / président de l'ICA

4

Je suis vraiment honoré d'être le 53^e président de l'ICA. Pour moi, le fait d'avoir été élu à la présidence d'un organisme professionnel constitue l'une des plus grandes réalisations qui soient. Ce fut une année agréable et exigeante. J'ai beaucoup appris au sujet de l'ICA ainsi que de nos divers domaines de pratique et j'ai profité d'un excellent soutien de la part de nos bénévoles et du personnel du siège social.



Nous avons accompli de nombreuses choses et notre avenir est plus reluisant que jamais.

À titre de président désigné, l'un de mes objectifs consistait à communiquer avec les membres pour découvrir leur point de vue au sujet de l'ICA. J'ai prononcé des discours devant de nombreux clubs actuariels ainsi que de nombreuses universités, et je me suis entretenu avec un certain nombre d'employeurs. Ces rencontres, qui se sont déroulées au début de mon mandat, ont donné lieu à la mise en œuvre d'un programme visant à augmenter l'engagement des membres et les communications avec ceux-ci. Dans le cadre de ce projet, nous avons organisé des groupes de discussion avec eux. En avril 2017, nous avons organisé une rencontre à l'intention des membres de la région de Toronto. Toutes ces activités ont permis de recueillir de nombreuses idées d'améliorations qui pourraient être apportées à l'ICA.

Nous avons mis sur pied une nouvelle commission axée sur le bénévolat, laquelle a élaboré plusieurs propositions visant à assurer une meilleure gestion des bénévoles et une meilleure correspondance entre les postes et les intérêts des personnes souhaitant s'impliquer bénévolement. Cette initiative vise tout particulièrement les membres plus jeunes. Nous avons notamment commencé à créer, au sein des commissions, des postes leur étant destinés. Cette initiative a pour but non seulement de favoriser le

bénévolat et d'agrandir le bassin de bénévoles de l'ICA, mais également d'obtenir le point de vue de ces membres et d'en tenir compte dans nos stratégies et dans notre planification.

L'ICA a toujours eu comme objectif de développer des débouchés dans des domaines de pratique émergents. Les démarches menées par le passé ont connu un certain succès, en particulier dans le domaine de la

gestion du risque d'entreprise. Nous avons créé une nouvelle Commission des pratiques émergentes afin de repérer des débouchés dans d'autres domaines, dont le secteur bancaire et celui de l'analyse de données.

Depuis longtemps, l'ICA vise à exercer une incidence en matière de politique publique. Dans un sondage de 2015 mené auprès des divers intervenants, dont les responsables de la réglementation, les représentants gouvernementaux et les employeurs, ceux-ci ont clairement indiqué qu'ils souhaiteraient une intervention plus marquée de notre part en cette matière. Nous avons accru nos activités à ce chapitre, en particulier dans les dossiers où l'expertise actuarielle peut s'appliquer, et planifions d'en faire davantage dans l'avenir.

Le perfectionnement professionnel continu (PPC) est un élément d'importance pour l'ICA et pour ses membres. Nous avons mis sur pied le Groupe de travail sur l'examen du PPC, qui est chargé de passer ce dernier en revue et de formuler des recommandations visant l'amélioration de la prestation des activités relatives au PPC et de la surveillance de celui-ci. Ces recommandations seront communiquées aux membres ultérieurement cette année.

Le Conseil d'administration a entrepris un examen de la structure de l'ICA. Nous envisageons d'adopter une nouvelle configuration, laquelle aura une incidence sur le Conseil d'administration, les

directions et les commissions. Il s'agira pour l'ICA d'un projet de grande envergure, qui donnera lieu à une organisation meilleure et plus efficace. Nous avons commencé à solliciter les commentaires des commissions clés.

Le système d'éducation de l'ICA comprend de la formation et des examens provenant de l'interne et de l'externe. En matière d'éducation, les partenaires de l'ICA sont la Casualty Actuarial Society (CAS), la Society of Actuaries (SOA) et 11 universités agréées. Récemment, nous avons signé un nouvel accord avec

la SOA afin de nous impliquer davantage en ce qui concerne certains éléments de la stratégie en matière d'éducation, ainsi que l'avenir de cette dernière, en participant plus amplement aux activités des comités de la SOA chargés de l'élaboration du programme d'études et des examens. L'image de marque de l'ICA sera mieux représentée dans les examens et sur le site Web de la SOA grâce à ce partenariat.

Tous ces projets et toutes ces activités feront en sorte d'améliorer l'ICA. Merci encore à toutes les personnes qui m'ont soutenu pendant la dernière année.

Rapport du directeur général

Michel Simard / directeur général

5

Nous sommes fiers de présenter ce rapport qui démontre, encore une fois, que l'on peut accomplir beaucoup pour nos membres et les Canadiens sans pour cela disposer d'énormes moyens.

Les réalisations de l'ICA en 2016 sont nombreuses et nous sommes en excellente position pour faire face à l'avenir.

Nous avons déployé cette année des efforts notables pour bonifier le système d'éducation et de qualification de l'ICA afin qu'il réponde adéquatement à un contexte canadien en constante évolution et pour permettre à l'ICA d'établir le plus tôt possible un lien avec les étudiants des facultés de sciences actuarielles canadiennes, nos futurs FICA et AICA.

L'un de nos objectifs stratégiques est d'augmenter le nombre d'actuaires occupant des fonctions non traditionnelles. Au cours des 12 derniers mois, nous avons mis en œuvre des initiatives pour cerner et mieux comprendre les possibilités et défis inhérents à la participation des actuaires à des fonctions non traditionnelles. Nous avons aussi amorcé l'élaboration d'un plan visant à augmenter le nombre d'actuaires exerçant leurs activités dans des secteurs non traditionnels, comme le secteur bancaire.



Le maintien de l'infrastructure professionnelle de la communauté actuarielle canadienne est au cœur de notre mission et constitue le motif fondamental pour lequel l'ICA a été mis sur pied il y a 50 ans. L'intégrité, l'indépendance et l'objectivité sont des caractéristiques essentielles du professionnalisme. Au cours de l'année, nous avons déployé des efforts notables pour nous acquitter des fonctions

qui nous permettent d'être une profession autoréglementée digne de la confiance du public.

L'ICA est aussi le porte-parole de la profession au Canada. Nous servons l'intérêt public au nom de la profession actuarielle et nous avons conçu un cadre d'intervention rigoureux en matière de politiques publiques qui permettra à l'ICA de prendre part de manière significative et opportune au dialogue public en consultation avec nos membres.

Nous avons aussi entamé la révision de notre structure de gouvernance dans le but d'accroître notre efficacité et notre efficacité opérationnelles et d'optimiser l'exploitation de nos ressources humaines et financières restreintes. Des consultations sont en cours auprès des principales directions

et commissions de l'ICA. Ces consultations s'étendront aux membres au cours de la prochaine année.

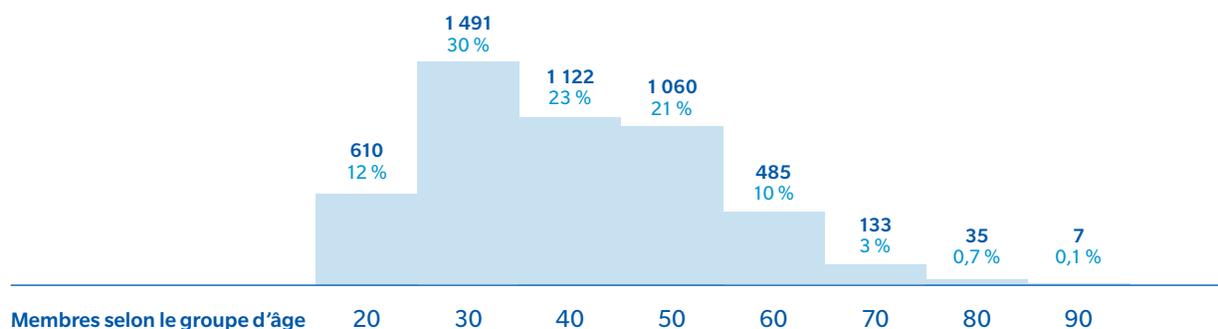
Comme vous le constaterez, bon nombre de réussites de l'ICA sont le fruit d'une étroite collaboration avec de nombreuses parties intéressées, allant des gouvernements aux universités canadiennes et autres partenaires en éducation, ainsi qu'aux employeurs de nos membres. Elles sont aussi attribuables à notre engagement actif auprès de l'Association actuarielle internationale et d'autres

organismes actuariels des quatre coins du monde. Toutes ces réalisations significatives n'auraient pas pu voir le jour sans le dévouement et l'engagement plein et entier des membres du personnel et des centaines de bénévoles de l'ICA. Encore une fois cette année, leur professionnalisme et leur engagement envers l'excellence ont été exceptionnels. Ce fut pour moi un plaisir et un privilège de collaborer avec ces derniers à la préparation d'un bel avenir pour la profession actuarielle. Merci à vous tous!

6

L'ICA en nombres

	Membres	Affiliés	Associés	Correspondants	Fellows
	1 740	3	542	8	1 187
	3 345	9	826	11	2 499
	5 085	12	1 368	19	3 686



Le graphique n'inclut pas les membres dont l'âge n'a pas été fourni.

26
membres du personnel

88
commissions,
sous-commissions et
groupes de travail

243
bénévoles

4
directions

Données en date du 24 mai 2017.

Rapport de la Direction de l'admissibilité et de la formation

Rémi Villeneuve / président

La Direction de l'admissibilité et de la formation (DAF) a connu une autre année chargée et remplie de changements ayant pour but d'offrir aux membres et aux candidats canadiens en actuariat de meilleures occasions de perfectionnement professionnel continu (PPC) et de formation.

En 2016-2017, l'Institut a accueilli 149 nouveaux Fellows et 293 nouveaux associés.

Les membres nous ont dit qu'ils aimeraient pouvoir profiter d'un plus grand nombre d'occasions de PPC abordables, offertes localement, nécessitant moins de temps à l'extérieur du bureau et moins coûteuses pour les employeurs. Nous avons donc apporté cette année des modifications à certains colloques et nous envisagerons la mise en œuvre d'autres projets pilotes en 2018. À compter de l'automne 2017, nos colloques sur les régimes de retraite et sur les investissements seront diffusés en direct sur le Web afin de permettre aux membres d'un bout à l'autre du Canada d'y participer. En 2018, soyez à l'affût, car nous offrirons un plus grand nombre d'activités locales, de plus courte durée et à participation limitée.

De plus, l'Institut offrira davantage d'occasions de PPC gratuit. Toutes les mises à jour de l'ICA et de ses commissions, dans la mesure du possible, seront offertes sans frais aux membres sous forme de webémission. L'Assemblée annuelle fera exception puisque les mises à jour font partie d'un programme global plus étoffé.

Nous avons travaillé tout au long de l'année avec la Society of Actuaries (SOA) à la préparation d'un protocole d'entente, qui a été signé en mai 2017. Ce protocole énonce la façon dont des représentants de l'ICA travailleront de concert avec la SOA en ce qui concerne la stratégie d'éducation ainsi que l'élaboration des programmes d'études et des examens



visant les éléments du système d'éducation de la SOA qui sont reconnus par l'ICA. Le protocole d'entente prévoit également l'établissement d'une stratégie de marque conjointe visant la reconnaissance plus officielle du partenariat. Cette entente est sans effet sur les ententes conclues antérieurement entre les organismes à l'égard du Programme d'agrément universitaire (PAU) de l'ICA. Elle

s'ajoute aux démarches conjointes d'éducation, de recherche et de promotion et de soutien de la communauté actuarielle du Canada déjà en œuvre.

Le Cours orienté vers la pratique (COP) représente l'un des changements les plus importants mis en place cette année par la DAF. Le cours a été offert pour la dernière fois selon sa formule actuelle du 28 au 31 mai 2017. À compter de 2018, aucun examen ne sera imposé dans le cadre du COP, ce qui signifie que l'ICA s'en remettra entièrement aux examens de la SOA et de la Casualty Actuarial Society (CAS) pour ce qui est de la couverture du contenu canadien approprié. La mise en place et la communication de ces changements, en particulier aux candidats du COP, ont représenté une tâche importante. Pour obtenir des précisions au sujet de ces changements, veuillez consulter le site Web de l'ICA.

Des consultations sont en cours au sujet des changements possibles au Programme d'agrément universitaire (PAU). Nous examinons les avantages qu'il y aurait à passer d'un modèle d'agrément « un cours à la fois » à un modèle d'agrément fondé sur le programme universitaire. Essentiellement, cela permettrait aux candidats des universités agréées de satisfaire à la plupart des exigences associées au titre d'AICA en suivant un programme universitaire de trois ou quatre ans. Nous envisageons également la possibilité d'imposer un examen national.

Au cours de la dernière année, la Commission sur le professionnalisme a travaillé principalement à l'élaboration et à la mise en œuvre du processus de déclaration des condamnations au criminel visant

les membres. Depuis l'entrée en vigueur de cette exigence, soit le 1^{er} septembre 2016, une seule déclaration a été déposée.

Rapport de la Direction des relations internationales

Dave Pelletier / président

8 Mise sur pied en juin 2014, la Direction des relations internationales (DRI) est la plus récente des quatre directions. Conformément à la mise au point apportée à notre mandat en 2016, nos activités cette année ont porté notamment sur l'élaboration d'une stratégie internationale visant à encadrer les décisions de l'ICA sur les enjeux internationaux et les activités connexes. L'un des principaux objectifs de cette stratégie vise à faire de l'ICA un collaborateur d'influence sur la scène internationale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la profession actuarielle. Elle vise aussi à renforcer la profession partout dans le monde pour qu'elle puisse jouer un rôle significatif à l'égard des questions d'intérêt. Les autres objectifs importants consistent, entre autres, à faire davantage pour les membres à l'international, notamment en ce qui concerne la transférabilité et la reconnaissance du titre de FICA, et à renforcer les relations avec d'autres associations pouvant également bénéficier du développement des domaines de pratique émergents et de la recherche.

La création d'un nouveau poste bénévole d'ambassadeur international au sein de l'ICA est l'une des nombreuses mesures ayant découlé de la révision de notre stratégie. À cet effet, au cours des dernières années, plusieurs associations actuarielles ont adopté cette mesure pour assurer une meilleure continuité au chapitre de l'expertise et des relations internationales. Nous sommes ravis que



Micheline Dionne, ancienne présidente de l'ICA et déjà active au sein de l'Association actuarielle internationale, ait accepté d'assumer cette fonction pour l'ICA.

La participation au sein de l'AAI, de même que le développement de relations connexes, demeure une partie importante de notre fonction. Les réunions tenues à Cape

Town en novembre se sont avérées particulièrement utiles pour nous permettre de comprendre le succès que connaissent les actuaires sud-africains dans le domaine bancaire. Nous avons transmis ces apprentissages à la nouvelle Commission de l'ICA sur les pratiques émergentes.

Malheureusement cette année, notre candidature très professionnelle pour accueillir en 2026 le Congrès international des actuaires, événement quadriennal, n'a pas été retenue. La solide candidature présentée par l'Institute of Actuaries of Japan (Japon) et le fait que le Congrès n'ait pas eu lieu en Asie depuis 1976 n'ont pas joué en notre faveur.

Le développement le plus important à l'international est probablement la publication tant attendue de l'IFRS 17, laquelle vise les rapports financiers des polices d'assurance. Notre Commission sur les normes comptables internationales (assurance) est très active à cet égard depuis plusieurs années. Elle informe l'AAI et l'International Accounting Standards Board (IASB) au sujet de l'élaboration de cette norme comptable, ainsi que l'AAI au sujet de l'élaboration

de la norme actuarielle modèle et des notes éducatives connexes. Au cours de la dernière année, cette commission s'est chargée de communiquer les développements en cours aux commissions de l'ICA concernées (grâce, en partie, à la nomination de représentants et à l'adhésion croisée). Elle s'est également chargée de repérer les divergences entre

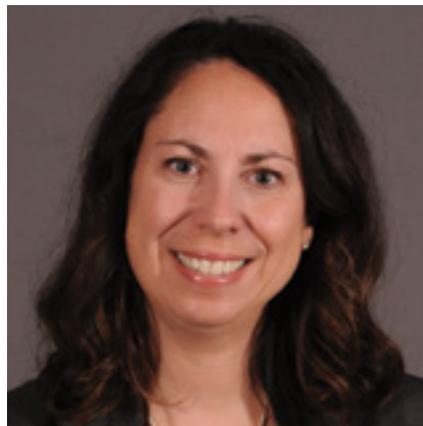
l'IFRS 17 et les méthodes canadiennes actuelles et a dressé la liste des changements devant être apportés aux conseils canadiens. Maintenant que l'IFRS a été publiée, cette commission prépare des webémissions et des séances afin de fournir la formation essentielle aux membres de l'ICA.

Rapport de la Direction des services aux membres

Marie-Hélène Malenfant / présidente

La Direction des services aux membres (DSM) supervise plusieurs programmes destinés aux membres, notamment en ce qui concerne la recherche, les communications, le bénévolat et les pratiques émergentes. Au cours des 12 derniers mois, les travaux de la Direction ont été axés sur l'atteinte des objectifs du plan stratégique de l'ICA à l'égard de trois thèmes : la politique publique, les pratiques émergentes et l'engagement des bénévoles.

La commission responsable des activités de recherche de l'ICA a fait l'objet d'une restructuration afin de mieux répondre à la demande en ce qui concerne les projets non récurrents. Ainsi, la Commission exécutive de recherche (auparavant la Commission de recherche) assure maintenant l'orientation générale des projets de recherche de l'ICA. Relevant de la Commission exécutive de recherche, la Sous-commission sur les études d'expérience recherche des synergies et des occasions d'accroître la collaboration entre les domaines de pratique. La Sous-commission sur la recherche universitaire se charge des subventions de recherche et du Programme de bourses d'études supérieures. Enfin, pour faciliter et superviser le travail effectué par le(s) chercheur(s), nous mettrons sur pied un groupe de supervision



pour chaque projet. Cette restructuration devrait alléger le fardeau des présidents des sous-commissions et faciliter le recrutement en assurant un meilleur arrimage entre le travail et les intérêts des bénévoles.

La recherche constitue un élément important de l'élaboration des énoncés publics, lesquels font partie du plan stratégique de l'ICA en vue d'exercer une influence en matière de politique publique. Le Conseil d'administration a approuvé trois thèmes possibles aux fins de l'élaboration d'énoncés publics : l'âge de la retraite, la classification des risques et les changements climatiques. Si l'ICA décide de se pencher sur ces thèmes, le Conseil d'administration désignera pour chacun d'eux un groupe de travail à thème unique (GTTU) qui sera chargé d'effectuer des recherches et d'élaborer un énoncé public. Tout ce travail nécessitera plusieurs mois.

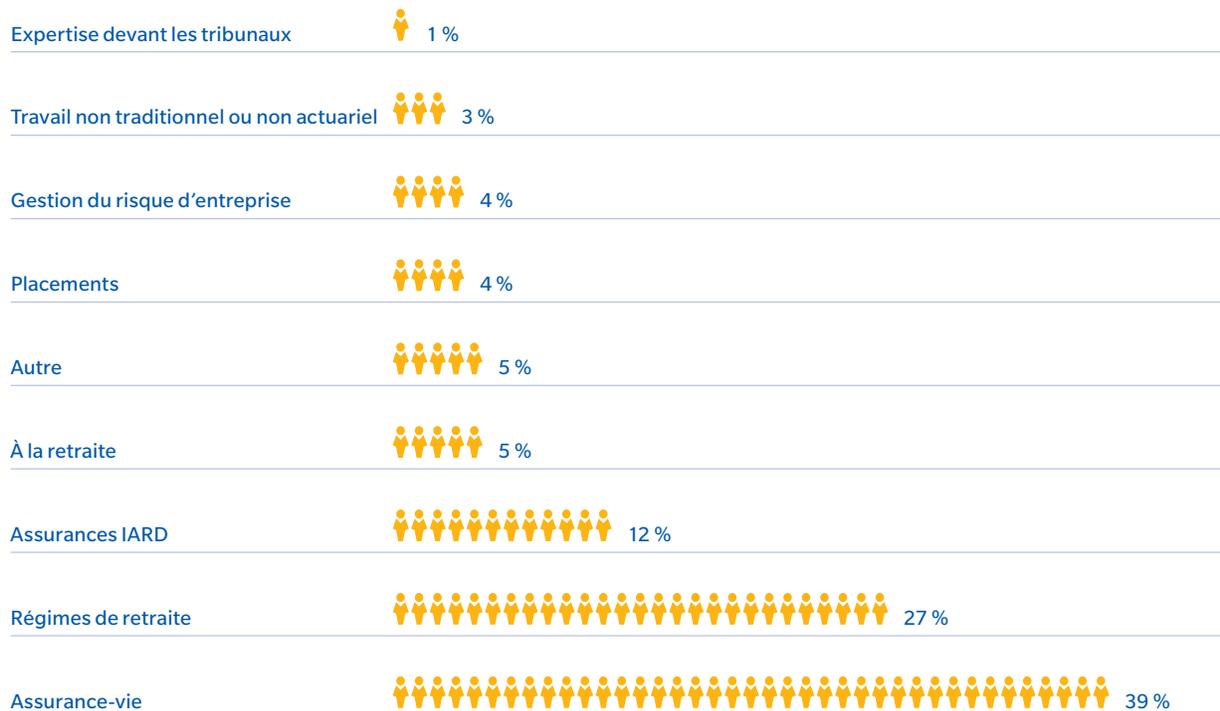
Nous avons créé l'an dernier la Commission des pratiques émergentes afin de favoriser le développement et le leadership des actuaires dans plusieurs domaines de pratiques émergents de notre marché du travail en constante évolution. En 2016-2017, les priorités étaient orientées vers le secteur bancaire, les nouveaux outils de modélisation prédictive et le rôle des actuaires à l'égard des stratégies de gestion des actifs.

La gestion du volet ressources humaines de l'organisation est l'un des plus grands défis de l'ICA. À cet égard, la Commission sur la gestion et le développement des bénévoles (CGDB) s'est dotée d'un plan d'action ambitieux pour accroître l'engagement des bénévoles. Elle a mis en œuvre un projet pilote afin de renouveler le bassin de bénévoles en créant des postes de nouveaux bénévoles au sein de sept commissions. Dans le cadre d'un autre projet pilote, elle travaillera avec le président de quatre commissions pour accroître le soutien au recrutement et créer une liste de bénévoles enthousiastes. De plus, la Commission

des nouveaux membres se consacre exclusivement à servir les nouveaux membres qui intègrent l'ICA. Ils représentent notre avenir!

Mon mandat de deux ans à la tête de la DSM prend fin en juin. Ce fut une expérience riche et gratifiante. Je remercie du fond du cœur tous les bénévoles de la DSM pour leur dévouement et leur engagement. Je tiens à remercier tout particulièrement les membres du personnel, qui sont toujours prêts à donner un coup de main pour rendre l'expérience de bénévolat plus agréable. Je suis persuadée que la DSM sera entre bonnes mains et poursuivra son excellent travail.

Domaines de pratique des membres de l'ICA



Le graphique n'inclut pas les membres qui n'ont pas précisé de domaine de pratique (y compris « autre »).

Rapport de la Direction de la pratique actuarielle

Pierre Dionne / président

Plusieurs diraient que la Direction de la pratique actuarielle est toujours tournée vers l'avenir. Les notes éducatives et les documents de recherche sont rédigés dans l'optique de favoriser l'amélioration et de guider les membres au moment d'accomplir leurs prochaines tâches. Sans jamais nous contenter du statu quo, nous révisons et mettons à jour les conseils « désuets » et publions de nouveaux conseils, selon les besoins.

L'an dernier, nous avons publié trois nouvelles notes éducatives et un document de recherche. Les notes éducatives publiées sont les suivantes : Utilisation de modèles, qui vise à aider les membres à mettre à l'essai et à documenter adéquatement leurs modèles dans un monde de plus en plus complexe; Réalisation de l'EDSC en 2017 pour les assureurs de personnes, qui a pour but de clarifier les attentes en ce qui concerne l'intégration du nouveau test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) dans les rapports sur l'examen dynamique du suffisance du capital (EDSC) qui seront produits cette année; et Considérations relatives à la durée à l'intention des assureurs IARD, qui reprend un concept abordé dans diverses notes éducatives pour y consacrer un document distinct. Le document de recherche, quant à lui, porte sur l'agrégation et la diversification des risques et contribuera à améliorer les modèles stochastiques des sociétés d'assurances.

Nous avons aussi publié des suppléments de note éducative, dont le document Déchéance sélective pour les produits d'assurance temporaire renouvelable, qui vise à mettre à jour une hypothèse datant de 15 ans. À l'intention des sociétés d'assurances IARD,



nous avons procédé à la révision de deux documents : Passif des primes et Actualisation et considérations liées aux flux monétaires à l'intention des assureurs IARD. Outre ces documents, nous avons publié les mises à jour trimestrielles et annuelles habituelles de plusieurs documents d'orientation, dont les documents Mise à jour des conseils sur les hypothèses

pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité, Conseils en matière d'évaluation du passif des contrats d'assurance pour les assureurs-vie pour l'année 2016, et Conseils à l'intention de l'actuaire désigné des assureurs IARD. Ces mises à jour sont de nouveau prévues en 2017 et dans un avenir prévisible.

La publication de conseils au sujet du TSAV est à prévoir prochainement. Ces conseils visent à aider les actuaires en assurance-vie à s'adapter au nouveau régime de capital qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Nous maintiendrons également un dialogue avec le Bureau du surintendant des institutions financières et l'Autorité des marchés financiers afin de justifier le recours à la fois à l'EDSC et à l'évaluation interne du risque et de la solvabilité (dispositif ORSA). De fait, comme ces deux rapports abordent les risques auxquels sont exposés les sociétés d'assurances et le capital nécessaire pour atténuer ces risques, il n'est pas très utile d'effectuer deux fois le même travail.

Pour la Direction de la pratique actuarielle, le grand défi et les principales activités des prochaines années consisteront à répondre aux besoins éducatifs relatifs à l'IFRS 17. La norme définitive a été publiée le 18 mai 2017. La Direction de la pratique actuarielle travaillera de concert avec la Direction

des relations internationales et le Conseil des normes actuarielles afin de vous présenter des documents clairs et concis abordant les nombreuses questions relatives à l'IFRS 17.

Le moment est venu pour moi de céder ma place à la présidence de la Direction de la pratique actuarielle.

Je profite de cette occasion pour remercier tous les membres de la Direction avec lesquels j'ai eu le plaisir de travailler, ainsi que toutes nos commissions. J'adresse aussi des remerciements particuliers à tous les membres du personnel du siège social.

Rapport de la Commission de déontologie

Doug Brooks / président

12

Le rôle principal de la Commission de déontologie (CD) consiste à renforcer l'objectif de professionnalisme et de protection de l'intérêt public de l'ICA. Ainsi, la CD n'a pas d'objectifs mesurables à atteindre. Bien que nous tenions des statistiques quant au nombre de dossiers traités, aucun objectif « souhaitable » ne peut vraiment être établi à ce chapitre. En effet,

nous souhaiterions tous que la CD soit contrainte à se tourner les pouces, mais la réalité fait en sorte qu'il y a toujours des situations nécessitant une enquête.

Les dossiers sont soumis à la commission de diverses façons. La plupart du temps, il s'agit d'une plainte déposée par un actuaire contre un autre actuaire pour transgression perçue des Règles de déontologie ou des normes de pratique. En 2016, neuf des 10 dossiers ouverts appartenaient à cette catégorie.

Il arrive, à l'occasion, qu'un non-actuaire dépose une plainte contre un actuaire. En 2016, toutefois, il n'y en a eu aucune.

L'autre façon dont les dossiers sont soumis à la commission résulte d'une surveillance médiatique visant à repérer toute mention d'actuaire ou d'autres renseignements portés à l'attention de la CD (peut-être en lien avec un autre dossier). Il s'agit souvent d'affaires qui sont devant les tribunaux ou d'une mention à caractère négatif visant un actuaire dans



une manchette des actualités. Un dossier de ce genre a été ouvert en 2016.

Malheureusement, compte tenu de la nécessité de faire preuve d'une extrême rigueur lors des enquêtes (à la fois pour atteindre les objectifs de la CD et pour garantir que les actuaire visés soient traités de manière juste et équitable), ces dossiers sont longs à résoudre.

En 2016, dix dossiers ont été clos, ainsi que neuf autres lors de la première réunion de 2017. Toutefois, huit d'entre eux avaient été soumis avant 2016, et les deux qui avaient été clos en 2016 ont été rejetés à la suite d'un examen et d'un jugement de la CD selon lequel il n'y avait eu aucune transgression significative des normes.

Les dossiers traités portent sur des thèmes récurrents. Évidemment, de nombreux dossiers portent sur la mise en application adéquate des normes actuarielles. D'autres situations concernent toutefois la conduite générale, les conflits d'intérêts et la collaboration avec d'autres actuaire ou la CD. En vertu des Règles de déontologie, les actuaire ont l'obligation d'accorder leur entière collaboration à la CD. Il importe que chacun le comprenne et s'assure que ses clients le comprennent aussi.

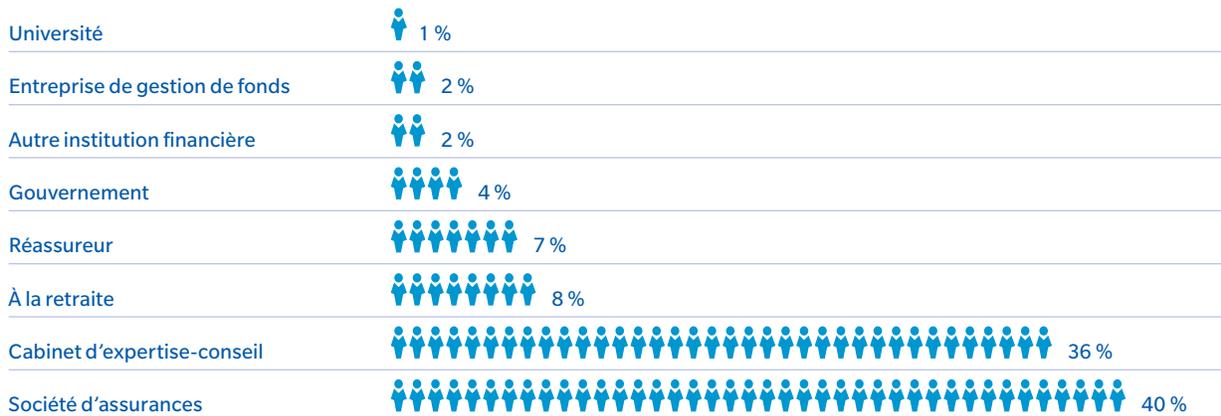
Par ailleurs, il faut souligner que la CD ne répond pas aux questions concernant des situations hypothétiques présentées par des membres. Il convient

d'aborder ces questions avec les commissions de pratique spécifiques. Nous avons reçu plusieurs demandes de ce genre et les avons transmises aux commissions concernées.

La Commission a référé plusieurs dossiers aux équipes d'enquête, ce qui survient après un premier examen par la CD déterminant qu'une enquête plus

approfondie est nécessaire (bien que ce ne soit pas une confirmation qu'il y ait eu transgression). La Commission a eu du mal à trouver des membres désireux et capables d'agir au sein des équipes d'enquête. Elle a d'ailleurs commencé des efforts de recrutement et de formation pour les enquêtes en cours.

Répartition des FICA selon le type d'employeur



Le graphique n'inclut pas les membres qui n'ont pas précisé de type d'employeur (y compris « autre »).

Rapport du secrétaire-trésorier

John Dark / *président, Commission sur les ressources humaines, la finance et la vérification (CRHFV)*

Le volet « **ressources humaines** » de nos activités comprenait un examen annuel de l'enveloppe disponible aux fins des augmentations salariales entrant en vigueur en avril 2017 ainsi qu'un examen du plan de succession de l'ICA préparé par le personnel du siège social.

Il y a eu un certain roulement de personnel au cours de l'année. Au moment d'écrire ces lignes, nous tentons activement de recruter deux personnes pour combler les postes suivants : gestionnaire, recherche (contrat d'un an financé par le budget de la Commission exécutive de recherche) et



un(e) adjoint(e) de direction (la personne occupant présentement le poste prend sa retraite à la fin de l'année).

Du côté « **vérification** », je suis heureux de déclarer que le vérificateur n'a émis aucune réserve. Veuillez noter que cette année, nous avons publié une demande de proposition pour un nouveau cabinet de vérificateurs. Bien qu'au final nous

sommes restés avec le même cabinet, nous avons changé de partenaire pour la vérification afin qu'un regard neuf soit posé sur le processus.

Ce qui m'amène maintenant au volet « **finance** ». En 2016-17, l'ICA a enregistré un excédent de 402 773 \$ (il y avait déficit de 244 361 \$ en 2015-16) sur un revenu total de 5,8 M \$ (6,25 M \$ en 2015-16) comparativement à un déficit prévu de (181 800 \$), soit un écart positif de 584 573 \$ (254 239 \$ en 2015-16). Ces meilleurs résultats sont imputables à ce qui suit : économies réalisées au chapitre des frais de déplacement et de réunion, diminution du coût du loyer et des délais concernant le projet de plateforme de gestion des relations avec la clientèle, ce qui a entraîné des dépenses réduites (reportées) dans les frais reliés à la technologie de l'information et de l'amortissement.

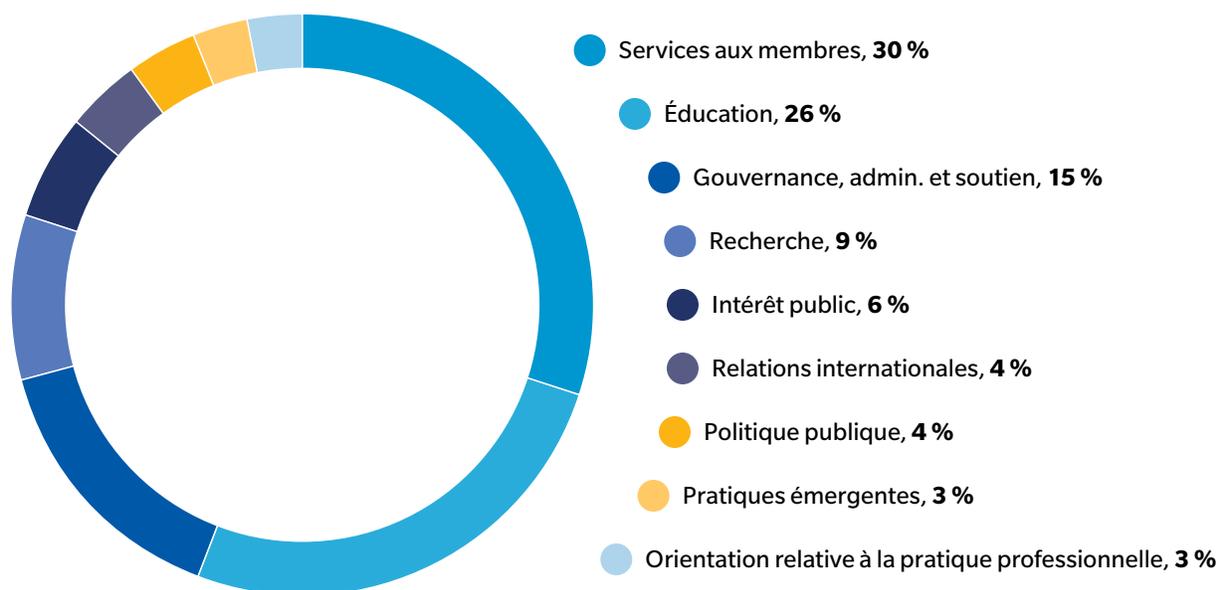
Les actifs investis de l'ICA sont comptabilisés à leur valeur marchande plutôt qu'à leur prix d'achat, alors tout(e) gain ou perte non réalisé(e) sur les actifs investis est comptabilisé(e) dans l'état des résultats d'exploitation. Au cours de l'année financière 2016-17, l'ICA a enregistré une perte non réalisée de 139 676 \$ (perte de 204 265 \$ en 2015-16).

À l'aide des rapports préparés par notre actuaire résident, Chris Fievoli, nous avons préparé des projections sur cinq ans des revenus de cotisations et les avons comparées avec les projections sur cinq ans des dépenses, nous permettant de prévoir ce que sera dans cinq ans l'actif non affecté. Selon nos projections, le niveau de nos actifs non affectés demeurera dans le cadre de notre objectif se situant entre 50 % et 80 % de nos dépenses annuelles.

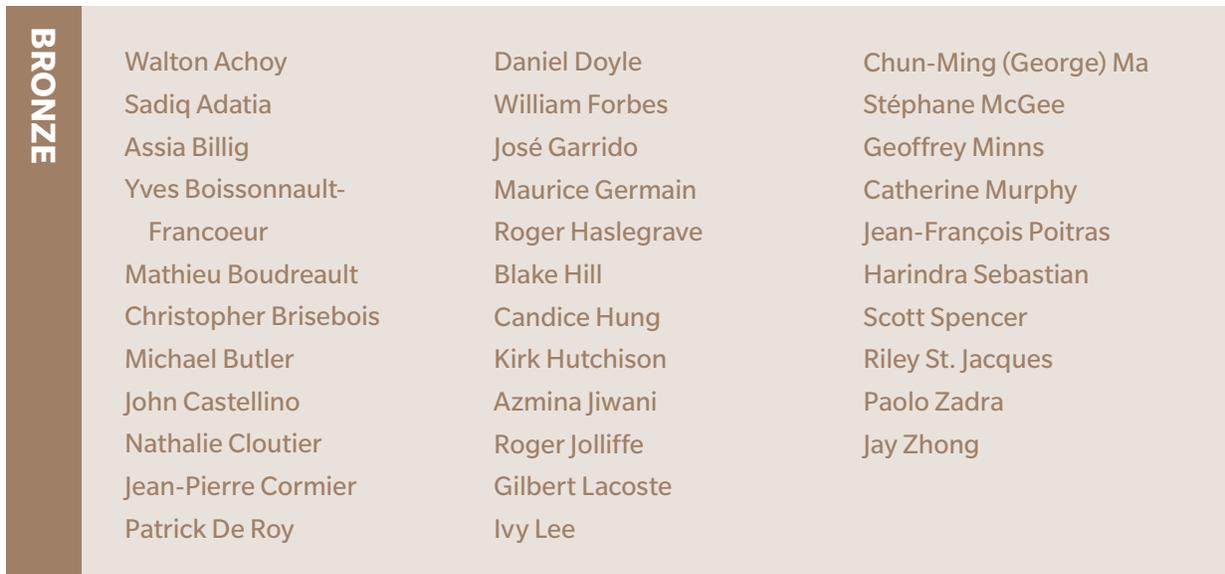
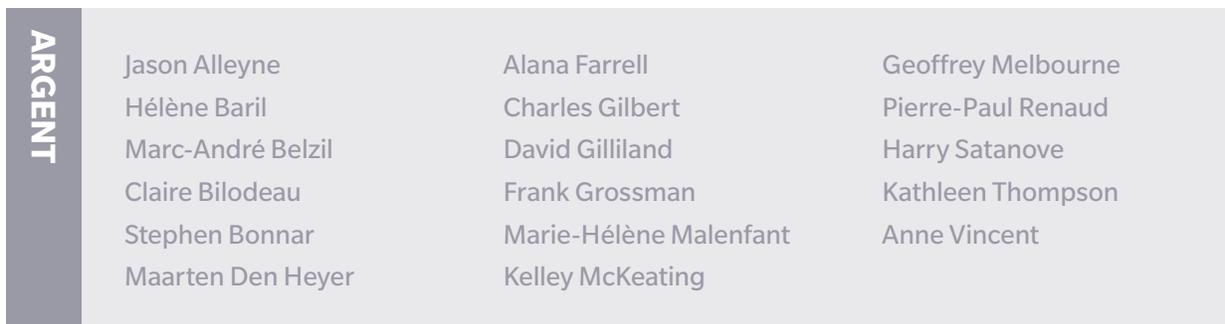
Les actifs non affectés se chiffrent à 4 464 638 \$ (4 433 678 \$ en 2015-16), ce qui représente 68 % des recettes prévues de 6 650 700 \$ inscrites au budget de l'exercice 2017-18 approuvé par le Conseil d'administration (conforme aux lignes directrices). On prévoit que le budget global de 2017-18 sera équilibré. Le processus budgétaire de la CRHFV reposait sur l'hypothèse qu'une augmentation de l'inflation représenterait en réalité la même chose qu'aucune augmentation puisque nous avons prévu une hausse de la majorité de nos dépenses avec l'inflation. Pour la première fois, le budget a été présenté au Conseil d'administration dans un format « par fonctions ».

Budget de dépenses selon les fonctions

(Ce diagramme circulaire n'inclut pas les contributions significatives des bénévoles.)



Lauréats des prix aux bénévoles 2016

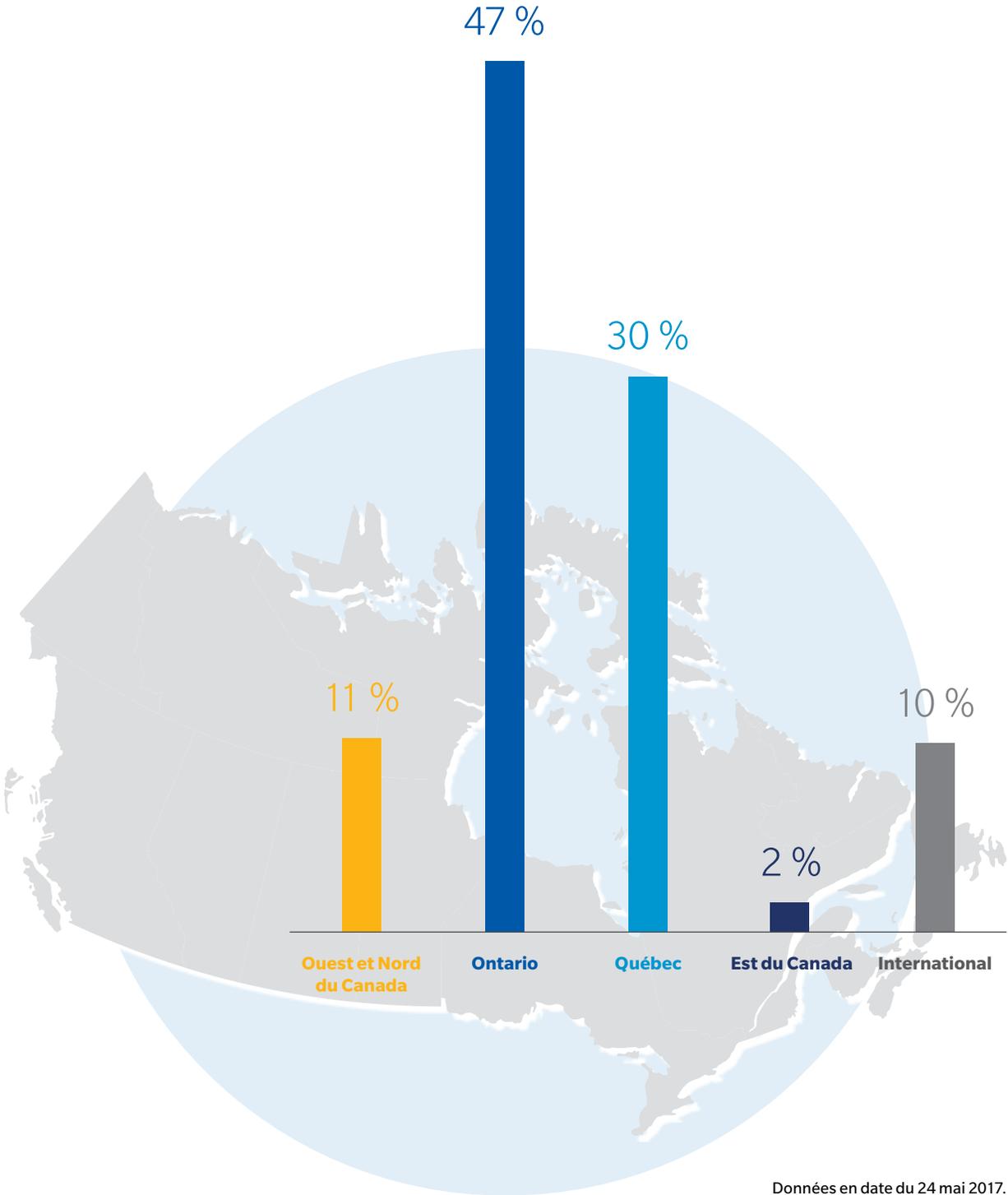


« Les bénévoles sont un élément vital de notre organisation. Ils se démarquent grâce à leur contribution, démontrant chaque jour qu'un petit groupe de personnes consciencieuses et dévouées peut changer le monde. Ils sont extraordinaires! »

Michel Simard / directeur général de l'ICA

Où les membres de l'ICA travaillent

16



Données en date du 24 mai 2017.



Tel: 613 739 8221
Fax: 613 739 1517
www.bdo.ca

BDO Canada LLP
Suite 100 - 1730 St-Laurent Boul.
Ottawa, ON K1G 5L1

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Aux membres de l'Institut canadien des actuaires

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 31 mars 2017 et l'état résumé des résultats pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que la note annexée, sont tirés des états financiers audités de l'Institut canadien des actuaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2017. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 20 juin 2017.

Les états financiers résumés ne contiennent pas tous les états et toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de l'Institut canadien des actuaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités conformément sur la base décrite dans la note 1.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de l'Institut canadien des actuaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 constituent un résumé fidèle de ces états financiers, conformément sur la base décrite dans la note 1.

BDO Canada s.r.l./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 20 juin 2017

États financiers résumés

18

État résumé de la situation financière au 31 mars 2017 et comparaisons pour 2016

	2017 (000 \$)	2016 (000 \$)
Actif		
Court terme		
Encaisse	2 480 \$	2 512 \$
Débiteurs	18	21
Frais payés d'avance	272	264
Placements	384	431
	3 154	3 228
Placements	4 432	4 067
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	549	493
	8 135 \$	7 788 \$
Passif		
Court terme		
Créditeurs et frais courus	837 \$	671 \$
Produits reportés	1 062	1 284
	1 899	1 955
Actif net		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	549	493
Grevé d'affectation interne - tribunaux disciplinaires	698	536
Grevé d'affectation interne - recherche	524	370
Non affecté	4 465	4 434
	8 135 \$	7 788 \$

État résumé des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 et comparaisons pour 2016

	2017	2016
Produits		
Cotisations des membres	4 836 \$	4 528 \$
Assemblées générales et colloques	1 353	1 665
Variation de la juste valeur des placements	140	(204)
Produits de placements	201	192
Publicité et divers	60	73
	6 590	6 254
Charges		
Assemblées générales et colloques	854 \$	1 107 \$
Salaires et avantages sociaux des employés	2 667	2 552
Loyer et charges de fonctionnement	378	314
Honoraires professionnels	770	794
Remboursements de frais de voyages frais de réunions et prix aux bénévoles	492	595
Impression traduction fournitures et services	296	324
Dotation en personnel déplacements et divers	373	337
Recherche - études et sondages	305	261
Tribunaux disciplinaires	52	214
	6 187	6 498
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	403 \$	(244) \$

NOTE 1 :

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers complets audités, qui ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, en date du 31 mars 2017 et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige la direction de déterminer l'information qui doit être présentée afin qu'ils soient constants, dans tous leurs aspects significatifs avec, ou qu'ils représentent un juste résumé, des états financiers audités.

La direction a préparé ces états financiers résumés en utilisant les critères suivants :

- les états financiers résumés comprennent l'état de la situation financière et l'état des résultats;
- la direction a déterminé que les états de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie ne donnent pas d'information additionnelle utile alors, ils ne sont pas inclus dans les états financiers résumés;
- l'information dans les états financiers résumés correspond avec l'information dans les états financiers complets audités, incluant les informations comparatives et tous les sous-totaux et totaux importants;
- dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers résumés contiennent l'information nécessaire pour éviter de fausser ou masquer les éléments divulgués dans les états financiers complets audités.

Les copies des états financiers audités au 31 mars 2017 sont disponibles sur le site Web de l'ICA.